



**Ecoles de Devoirs:
30 ans de Fédé (FFEDD),
40 ans de secteur pour mille lieux de vie !**



Contacts presse – FFEDD

- **DEMOULIN Stéphanie**, coordinatrice de la FFEDD - 0473/79.17.71 - 04/222.99.38
coordination@ffedd.be
- **DENGIS Christian**, coordinateur à l'AEDL - 0497/31.06.48 - 04/223.69.07
info@aedl.be

Dossier de presse
FFEDD – Mai 2016



FFEDD : qui sommes-nous ?

La **Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs (FFEDD)** représente et défend le secteur des Ecoles de Devoirs (EDD) en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce secteur représente près de 350 associations qui développent les 4 missions des EDD, à savoir: favoriser le développement intellectuel, l'émancipation sociale et la créativité de l'enfant, ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

Organisation de jeunesse reconnue, la FFEDD développe des activités visant à accompagner les jeunes et les enfants à devenir des CRACS (citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires).

Plus d'infos : www.ecolesdedevoirs.be → fédération



La FFEDD fête ses 30 ans et les 40 ans du secteur EDD !

C'est pour la FFEDD, l'occasion de donner un coup de projecteur sur les 40 ans d'histoire et d'expériences des EDD ainsi que sur son travail et celui des Coordinations régionales. Car cet anniversaire est celui de tous les talents et de toutes les bonnes volontés qui font exister le magnifique projet des Ecoles de Devoirs depuis des années.

A l'ère des questionnements profonds autour des inégalités sociales et scolaires, ainsi que des réformes de l'enseignement et de l'accueil extrascolaire, nos combats continuent plus que jamais. Et l'importance d'une sensibilisation à ces questions n'en est que plus forte ! Ce sera là l'enjeu des ateliers et débats proposés aux participants.

Une conférence gesticulée et un spectacle au cœur même d'une EDD reconstituée pour l'occasion, rythmeront également cette journée festive. Cette reconstitution fera le focus sur le travail des EDD. Témoin du travail des animateurs et de coordinateurs en EDD, elle mettra en évidence la créativité des enfants : oeuvre collective, fresque, sculpture, vidéos, photos... et vous plongera dans l'océan de richesses que recèlent les Écoles de Devoirs.



Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs

Dossier: 30 ans de Fédé, 40 ans de secteur pour mille lieux de vie!

Programme de la journée :

9h00 : Accueil des participants

9h30 : Discours des Ministres Isabelle Simonis et Alda Greoli et de l'échevine Stéphanie Scailquin ainsi que de Stéphanie Demoulin, coordinatrice de la FFEDD.

Sous réserve de modifications de leur agenda, les Ministres seront disponibles jusqu'à 11h00 pour les interviews

10h00 -12h20 : ateliers - débats, spectacle interactif et conférence gesticulée

12h20- 13h30 : dîner

13h30 - 14h30 : ateliers – débats et spectacle interactif

15h00 : drink de clôture

Toute la journée : expo et vidéos



Les Ecoles de Devoirs... « Mille lieux de vie » !

C'est souvent par cette expression que l'on présente la diversité et la complexité de notre secteur des Ecoles de Devoirs (EDD). Et pourtant, au travers de ces « Mille lieux de vie », les EDD gardent pour même objectif de proposer à l'enfant, au jeune, un lieu d'accueil, d'écoute et un projet d'accompagnement et de soutien pour construire son avenir. Et ce, sans aucune discrimination et de façon très accessible financièrement, voire gratuite.

L'enjeu, aujourd'hui, pour ces structures d'accueil, est de répondre à la demande sociale, toujours plus criante, d'enfants en détresse et de familles en souffrance face au système scolaire et face à notre société toujours plus inégalitaire. Et nous le faisons, avec peu de moyens, tout en combattant les clichés que l'on peut avoir à propos des EDD.

Parce que... « *Les Écoles de Devoirs sont... des écoles après l'école et où l'on fait les devoirs... !?* ». C'est souvent ce qu'on entend, ce qu'on comprend... Quoi de plus logique, avec un nom pareil, me direz-vous ! Et pourtant, les écoles de devoirs sont autre chose que l'école... et on y fait bien plus que les devoirs... Même si ceux-ci sont malheureusement à ce point chronophages qu'ils font presque oublier la circulaire du Ministre Nollet qui visait, en 2001, à réguler le temps des travaux à domicile.

Sur ce point, ainsi que sur celui plus global de la réforme des rythmes scolaires, la position de la FFEDD est claire ! Nous sommes favorables au retour du devoir à l'école dans le respect de la Circulaire Nollet. Et, par conséquent, d'un allongement maximal de trente minutes de la journée à l'école. Afin de permettre à chaque enfant d'avoir du temps libre, de pouvoir profiter sereinement d'activités extrascolaires et/ou de moments en famille en dehors de l'enceinte scolaire.

En quelques mots : les Ecoles de Devoirs sont des associations qui :

- accueillent les enfants en dehors du temps scolaire ;
- proposent un projet d'accompagnement global ;
- sont en lien avec la famille, l'école et les autres acteurs scolaires et sociaux présents dans la vie de l'enfant ;
- visent l'épanouissement de l'enfant et son émancipation sociale.

Et en quelques chiffres, le secteur c'est:

- 350 Ecoles de Devoirs
- plus de 17.000 enfants accueillis chaque jour
- plus de 2.500 animateurs et coordinateurs (50% salariés et 50% volontaires)

Ces structures d'accueil centrent leurs actions sur le bien-être de l'enfant et visent son émancipation sociale.



Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs

Dossier: 30 ans de Fédé, 40 ans de secteur pour mille lieux de vie!

L'accompagnement à la scolarité, bien qu'important dans les activités, est une des composantes d'un projet plus global d'accueil, visant à favoriser le développement intellectuel, l'émancipation sociale et la créativité de l'enfant ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

Les EDD existent depuis 40 ans en Belgique et un décret organise ce secteur depuis une dizaine d'années (28/04/2004).



Nouvelle ministre, nouvelle ère?

Notre nouvelle Ministre, Alda Greoli, sera présente lors de notre anniversaire le 27 mai à Bomel, aux côtés d'Isabelle Simonis, Ministre de la Jeunesse et de l'Egalité des chances.

Présentée comme une bosseuse, spécialiste de la santé à la base, Alda Greoli a initié de nombreux projets, tant dans le domaine culturel que dans le domaine socioculturel : accueil extrascolaire, écoles de devoirs, bibliothèques de rue...

Nous nous réjouissons déjà de poursuivre avec elle les négociations entamées avec Madame Milquet pour un meilleur soutien et une plus grande reconnaissance du secteur Ecole de Devoirs !

Flash-back sur 2015

Avril 2015 : le Ministre Madrane, répondant pour la Ministre Joëlle Milquet à une question parlementaire, annonçait une évolution substantielle de 300.000 euros. Cette enveloppe répondrait à la demande de créations d'EDD et de soutien d'activités déjà en place, avec le souhait pour la FFEDD que ce financement devienne bel et bien structurel.

Octobre 2015 : bonne nouvelle ! Le budget 2016 de la Fédération Wallonie-Bruxelles était adopté et 3 mesures concernaient les EDD :

- un soutien aux EDD actuellement reconnues (450.000 euros) par une augmentation du montant de référence du forfait de base alloué à chaque association (passant de 1.230 à 3.120 euros) ;
- une ouverture de nouvelles EDD pour répondre à la demande (400.000 euros), facilité par la suppression de l'année d'attente entre la notification d'un agrément et le subventionnement ;
- une campagne de promotion (30.000 euros) pour un engagement de volontaires et l'ouverture des nouvelles EDD.

→ Soit une augmentation structurelle de budget des EDD pour 2016

→ Et aussi la promesse des liens renouvelés avec l'école :

La Ministre de l'Enfance affirmait sa volonté d'un partenariat plus clair entre les EDD et le monde scolaire.

Un protocole Ecole – EDD (stipulé dans les dernières modifications du Décret EDD) pourrait donc être relancé.



Quoi qu'il en soit, les acteurs du secteur continuent à tisser des liens avec les écoles sur le terrain (EDD), autour de l'accompagnement des enfants et avec les futurs enseignants (Coordinations et FFEDD) pour dialoguer autour du sens et du poids du devoir dans les apprentissages, dans la vie de l'enfant et dans celle de la famille.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que la FFEDD a entamé en 2015 son vaste travail de sensibilisation auprès des étudiants des Hautes Ecoles.

Par ailleurs, la FFEDD compte bien sensibiliser la nouvelle Ministre à ses revendications et besoins, à savoir :

□ **De l'emploi pour le secteur**

Un soutien au niveau des emplois en EDD est actuellement inexistant dans le cadre du décret EDD. Dans son mémorandum de 2014, la FFEDD a pointé plusieurs revendications pour le secteur des EDD, parmi celles-ci figure toujours la question de l'emploi.

Un équivalent temps-plein est demandé par la FFEDD pour chaque EDD subventionnée par l'ONE.

□ **la mise en place d'un dialogue concret entre Ecole et Ecole de devoirs**

Pour un lien plus grand entre écoles et écoles de devoirs et ainsi accompagner au mieux les enfants et jeunes dans leur parcours.

Question d'actualité – La réforme des rythmes scolaires Positionnement de la FFEDD

Par rapport à la réforme des rythmes scolaires telle qu'elle a été envisagée dans le Pacte pour un Enseignement d'Excellence, la FFEDD se positionne comme suit:

➤ **Ni pour ni contre le retour du devoir à l'école**

- La FFEDD veut surtout faire respecter la circulaire n°108 du Ministre Nollet qui régule le temps des travaux à domicile (circulaire datant de 2001).
- La FFEDD veut que l'on questionne, réinterroge le sens des travaux à domicile.
- La FFEDD est d'accord sur l'importance d'avoir un outil qui puisse vérifier les acquis des enfants, amener l'enfant à l'autonomie mais le devoir est-il le meilleur outil pour y parvenir ?
- La FFEDD affirme que les devoirs ne sont pas la raison première de l'échec scolaire et qu'il y a donc d'autres priorités dans une réforme du système scolaire telles que limiter le nombre d'enfants par classe, organiser une remédiation plus efficace, etc.

➤ **Pour une organisation des journées qui respecte mieux les rythmes des enfants**

Mais cela peut déjà se faire aujourd'hui sans modifier le temps scolaire.

➤ **Contre l'école jusque 17h00**

- La FFEDD défend le fait que si on respecte la circulaire n°108 qui régule les travaux à domicile, la journée scolaire doit être allongée de max. 30 minutes.
- L'enfant a besoin de sortir du cadre scolaire surtout si il est en décrochage scolaire.
- L'enfant a besoin de côtoyer d'autres enfants, de milieux différents, de cultures différentes afin de favoriser la mixité et l'intégration des enfants dans la société.

➤ **Pour une réorganisation de l'année scolaire**

La FFEDD est pour une meilleure répartition entre les temps de cours et les congés scolaires.



Les EDD : quelques ressources pour aller plus loin

→ www.ecolesdedevoirs.be

→ FFEDD, *WantEDD : politiques responsables, moyens acceptables – mémorandum du secteur des Ecoles de Devoirs*, 2014

→ www.oejaj.be

Dont les analyses de l'OEJAJ - l'état des lieux 2013-2014 du secteur

→ www.one.be/professionnels/accueil-temps-libre-3-12-ans-et-plus/ecoles-de-devoirs/